



# FREELANCE VISION

ENGAGÉE DANS L'INITIATIVE GLOBAL COMPACT

---

Communication sur le progrès de l'année 2021-2022

**WE SUPPORT**



## Sommaire



Lettre d'engagement..... 3



Volet environnemental..... 4



Volet des normes internationales du travail ..... 7



Les Objectifs de Développement Durable..... 10



Conclusion et pistes pour l'année 2022-23..... 11

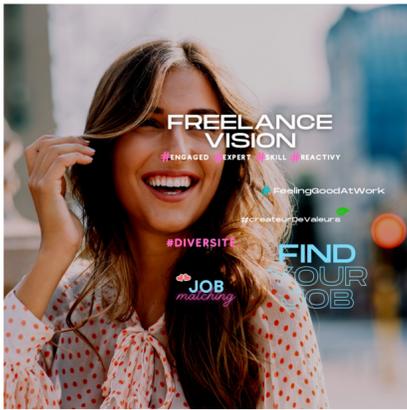
COMMUNICATION  
SUR LE PROGRÈS



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

# Lettre de renouvellement de l'engagement envers le Global Compact



Claire Artigues  
1 Rue Louvois  
31130 Balma

H.E. António Guterres Secrétaire général  
Nations Unies New York, NY 10017 USA

Toulouse, le 27 avril 2022

Honorable Secrétaire Général,

Nous avons l'honneur d'annoncer que Freelance Vision renouvelle son engagement aux Dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre volonté de continuer à promouvoir ces valeurs dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. Freelance Vision fera une déclaration publique du renouvellement de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des dix principes. Voici donc notre rapport sur les progrès et résultats accomplis durant cette première année, contenant :

1. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prise ou planifié pour intégrer les thèmes des normes internationales du travail et de l'environnement
2. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Nos salutations,

Mme ARTIGUES Claire, en qualité de Présidente

**FREELANCE VISION**

2 Place de France

31130 BALMA

SIRET : 820 562 031 00055

## Volet environnemental

Freelance Vision attache une importance primordiale à son engagement environnemental, et s'investit dans la promotion et l'adoption de dispositifs favorables à la protection de l'environnement.

### **Principe 1 : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement**

Freelance Vision sensibilise et rappelle régulièrement à ses employés et collaborateurs les principes des thèmes suivants :

1. La réduction de la consommation d'énergie (Freelance Vision est adhérente au TFCD (Task Force on Climate related Financial Disclosures) afin d'appréhender la transition climatique)
2. La réduction et le recyclage des déchets
3. La réduction de l'empreinte carbone
4. Les achats écoresponsables (signataire de la "Charte pour des Relations fournisseurs et achats responsables")

### **Principe 2 : Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement**

Notre entreprise mène de nombreuses actions concrètes concernant les thèmes précédemment évoqués :

1. La réduction de la consommation d'énergie
  - Sensibiliser à l'emploi responsable des appareils de bureau (ex : allumer les ordinateurs uniquement en cas d'utilisation)
  - Favoriser l'utilisation d'ordinateurs portables plutôt que fixes



## 2. La réduction et le recyclage des déchets

- Upgrader les équipements ou les réaffecter en interne plutôt que de les remplacer
- Favoriser le réemploi et considérer le recyclage uniquement en dernier recours (le recyclage consomme en effet beaucoup d'énergie, d'autant plus lorsque les composants sont miniaturisés et les alliages métalliques complexes)
- Dématérialiser totalement les contrats, courriers, candidatures (politique 0 papier)
- Pratiquer le tri sélectif par la récupération du carton/plastique
- Paramétrer les imprimantes en noir et blanc et recto/verso
- Favoriser les repas faits maisons pendant les pauses déjeuner pour limiter les emballages
- Utiliser de la vaisselle non jetable plutôt que des assiettes et couverts en carton/plastique

## 3. La réduction de l'empreinte carbone

- Adhérer aux initiatives du prix du carbone et du zéro-net des Nations Unies, et dans ce cadre : mettre à disposition des vélos et véhicules électriques pour les collaborateurs, participer aux frais de transports en commun pour les trajets domicile-travail (pris en charge à 50%), signer en 2020 un engagement d'instauration de 3 jours de télétravail par semaine, et s'engager à atteindre zéro émission de gaz à effet de serre d'ici 2050



## 4. Les achats écoresponsables

- Acquérir en priorité des équipements remis en état (réemploi ou reconditionnement)
- Favoriser la sélection de fournisseurs et sous-traitants engagés dans une démarche responsable et éthique de développement durable
- Favoriser l'utilisation de produits éco-labellisés

## Principe 3 : Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Freelance Vision est signataire de la Charte de l'INR (Institut du Numérique Responsable), association promotrice d'un numérique inclusif, solidaire, éthique et respectueux de l'environnement.

---

# 100%

de collaborateurs ont un vélo électrique



# 100%

de signatures électroniques



donc une politique

# 0

papier

## Volet des normes internationales du travail

**Principe 1 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective**

**Principe 2 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire**

**Principe 3 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants**

**Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.**

Freelance Vision adhère aux principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment sur le respect des conventions relatives à la protection des employés, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants (tous nos collaborateurs sont âgés de plus de 18 ans). Le respect de ces normes est également partagé par nos fournisseurs (basés en France et partageant la même législation en ce qui concerne les problématiques susmentionnées). Tous ces principes sont en accord avec les valeurs que nous véhiculons :

## Développement du capital humain et sécurité de l'emploi

Nous pensons que la gestion des compétences contribue positivement à l'engagement des salariés. Des programmes de formation sont développés afin de donner à ces derniers l'opportunité d'apprendre et de développer leurs compétences, afin de soutenir l'évolution de leur carrière professionnelle. Le nombre d'heures de formation en 2021 a été de 21 heures par salarié. Pour accompagner les formations réglementaires, nécessaires à l'exercice de nos métiers, nous proposons des formations digitales sur des sujets variés comme l'agilité, la gestion des conflits, etc.

De plus, tous nos salariés ont droit à une rémunération égale et équitable sur un même poste, sans aucune distinction de genre ou d'origine ethnique. En plus d'un salaire supérieur au SMIC et à la convention collective du métier, nous proposons des avantages comme une prime performance de 250€ par candidat signé et une prise en charge à 50% des frais de transports en commun et de tickets restaurants à 10,50€ l'unité.



## Bien-être des collaborateurs

Nous voulons que Freelance Vision soit un lieu où il fait bon travailler, et plaçons le bien-être au centre des préoccupations : les nouveaux collaborateurs arrivent chez nous dans un climat de bienveillance, sont annoncés sur nos réseaux sociaux, et un guide des process de l'entreprise est à leur disposition s'ils se sentent perdus. Nous encourageons également les collaborateurs qui le souhaitent à la pratique sportive, avec une adhésion mensuelle offerte à des salles de sport proches de leur lieu de vie ou de travail (véritable levier pour optimiser la qualité de vie, le bien-être et l'équilibre en entreprise). Enfin, nous sommes sensibles à la santé de nos employés qui peuvent bénéficier d'un suivi médical s'ils le souhaitent.





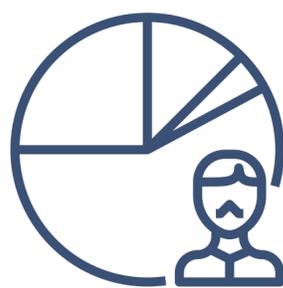
## Diversité et inclusion

En tant qu'adhérente aux valeurs de Global Compact, Freelance Vision s'engage à respecter les principes fondamentaux de respect des droits humains. Notre entreprise affirme son engagement à favoriser un climat de confiance et de respect mutuel, dans un environnement de travail où toute forme de discrimination et de harcèlement est proscrite. Cela s'applique non seulement au moment de l'embauche mais également à la formation, la promotion, au maintien dans l'emploi et aux conditions de travail en général.

Diverses initiatives sont mises en œuvre pour soutenir cet engagement, Freelance Vision étant notamment signataire de la Charte de la diversité et ayant sa propre charte éthique, signée par tous nos collaborateurs et fournisseurs (extrait en annexe).

Nous croyons en la valeur de la différence et considérons qu'elle constitue un atout important pour l'entreprise. Les origines diverses de nos collaborateurs stimulent la créativité et nous permettent de mieux comprendre les consommateurs.

Nous sommes engagés de longue date pour la mixité et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et favorisons également l'accueil de stagiaires, alternants ou employés en situation de handicap.



**46 ans**  
d'âge moyen  
de 21 à 73 ans



**8**  
nationalités différentes

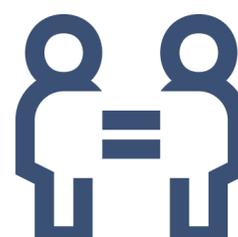


**1 à 37 ans**  
d'expérience

**18,4 ans**  
d'expérience en moyenne



**41,38%** de présence féminine



**100%** d'égalité salariale  
entre homme et femme

## Les Objectifs de Développement Durable

Parmi les 17 ODDs, Freelance Vision s'investit et agit quotidiennement sur les objectifs suivants :

- **Objectif 3 : Bonne santé et bien-être** par notre attention et nos initiatives prises pour la qualité de vie au travail et la santé de nos collaborateurs, ainsi que par la prise en compte du handicap
- **Objectif 4 : Education de qualité** par notre politique de formation et d'enrichissement des employés, l'accueil régulier de stagiaires et d'alternants pour promouvoir la formation professionnalisante
- **Objectifs 5 : Egalité entre les sexes** et **10 : Inégalités réduites** par l'attention portée au respect de l'égalité homme-femme, celui des revenus, de la non-discrimination et par une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap
- **Objectif 8 : Travail décent et croissance économique** par l'investissement apporté pour garantir la sécurité de l'emploi et des avantages pour tous nos collaborateurs, ainsi que notre engagement auprès de nos fournisseurs
- **Objectif 11 : Villes et communautés durables** par l'adoption et l'incitation à utiliser le vélo ou à prendre les transports en commun pour réduire l'empreinte carbone de nos déplacements
- **Objectif 12 : Consommation et production durable** par notre politique de prévention, réduction et recyclage du matériel et des déchets, ainsi que celle d'achats écoresponsables



## Conclusion et pistes pour l'année 2022-2023

Nous sommes fiers de la qualité de notre engagement aux principes de Global Compact tout au long de cette année, et réfléchissons déjà aux futurs projets et initiatives à entreprendre pour l'année à venir. Nous souhaitons renforcer les valeurs qui font notre entreprise et avons pensé à quelques pistes en ce sens :

- Sélectionner un fournisseur ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) pour les commandes de fourniture
- Développer encore plus nos formations et multiplier nos participations à des séminaires
- Renforcer nos démarches pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, avec le développement de nouveaux partenariats avec des centres de formation pour l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Faire du bénévolat auprès d'associations pour faire découvrir le métier de recruteur IT
- Organiser des collectes de vêtements pour des associations (type La Cravate Solidaire) venant en aide aux personnes démunies

## Annexe 1 - Business Leadership Criteria on Carbon Pricing



April, 25<sup>th</sup> 2022

Executive Director  
United Nations Global Compact

I am pleased to confirm that Freelance Vision is aligned with the *Caring for Climate Business Leadership Criteria on Carbon Pricing* over time.

Climate action can be considered as an insurance for our societies against unacceptable costs generated by the risk of increasingly frequent climate-triggered natural disasters, irreversible damage to ecosystems.

In addition to avoid climate damage there are many benefits of climate action, including greater energy autonomy, reduced atmospheric pollution. This transition requires the mass redirection of investments into clean transport, renewable energy sources, building insulation and the development of agroecology, in a highly restricted financial and budgetary context.

By committing to aligning with the Business Leadership Criteria on Carbon Pricing, FREELANCE VISION is undertaking or will undertake the following dimensions, consistent with the 2° C global target:

- Set an internal carbon price high enough to materially affect investment decisions to drive down greenhouse gas emissions ;
- Publicly advocate the importance of carbon pricing through policy mechanisms that take into account country specific economies and policy contexts; and
- Communicate on progress over time on the two criteria above in public corporate reports

- Home-to-work travel : This category concerns the daily journeys of employees to get to their place of work. The implementation of the teleworking agreement signed at the end of 2020 has enabled a reduction in emissions linked to home-work journeys, since all employees are eligible for teleworking for 3 days per week excluding the health crisis.

In addition, Freelance Vision have set up electric bicycles for the travel of our employees. All our employees have electric bikes to travel on their daily journey to encourage them to take so-called "soft" transport and reduce gas emissions.

Carbon impact of an electric bike and a mechanical bike :

The carbon emissions of bicycles are relatively well documented, in particular thanks to the work of the European Cyclists Federation<sup>1</sup> which allows us to make the following calculations.

Assuming that a bicycle has a lifespan of 8 years and that the cyclist travels 6 to 7 km per day with, i.e. 2400 km per year, the carbon impact will be as follows:

## Annexe 1 - Business Leadership Criteria on Carbon Pricing



For an electrically assisted bicycle:

- Production and maintenance: 7g of CO<sub>2</sub>/km
- Energy linked to use: 2g of CO<sub>2</sub>/km in France for charging the battery (Good news: the French electricity mix is less carbon-intensive than the European average, hence this rather low figure)
- Total: 9g of CO<sub>2</sub>/km in France

Indeed, with 9g of CO<sub>2</sub>/km, an electric bike emits about 10 times less than the bus, and 30 times less than the car for the same journey (if we consider that the bike has a lifespan of 8 years and that the cyclist travels 2400 km per year, which corresponds to typical urban use).

Freelance Vision is also working to reduce waste by introducing a “zero paper” approach since its creation. The first projects in 2016 were the digitization of payslips and supplier invoices.

Freelance Vision continues its approach to reduce its footprint following this carbon footprint.

Brainstorming workshops were conducted in May 2022 to define the group's footprint reduction measures identified in the previous paragraphs.

These actions, to be undertaken in 2023, are classified into 4 major axes:

- Responsible purchasing policy: buy better and less from responsible suppliers
- Soft mobility plan: encouraging Freelance Vision workers to low-emission modes of transport

## Annexe 1 - Business Leadership Criteria on Carbon Pricing



- Waste management: raise awareness of waste sorting, adopt a “zero waste” approach
- Green IT approach: reduction of the digital impact on the entire life cycle

Sincerely,

Claire ARTIGUES  
FREELANCE VISION  
PRESIDENT  
Toulouse, France

**FREELANCE VISION**  
2 PLACE DE FRANCE APPT 202  
31130 BALMA  
SIRET : 820 562 031 00055

## Annexe 2 - Science Based Targets Initiative

### Science Based Targets initiative COMMITMENT LETTER

Our organization wishes to join the growing group of leading corporations that are setting emissions reduction targets in line with what climate science says is necessary. By doing so, we recognize the crucial role the business community can play in minimizing the risk climate change poses to the future of our planet.

Thereby, I am pleased to confirm that **FREELANCE VISION** is committing to set science-based emissions reduction targets (near-term targets), in line with the SBTi Criteria and Recommendations, submit them to the SBTi for validation and publish our approved targets, all within a maximum of 24 months.

We acknowledge that our commitment will be recognized on [sciencebasedtargets.org](https://sciencebasedtargets.org) as well as on our partner websites at We Mean Business and UN Global Compact.

In addition, to align with the most ambitious aim of the Paris Agreement and to what science dictates is necessary to reduce the destructive impacts of climate change on human society and nature - to reach net-zero global emissions by 2050 at the latest in order to limit global warming to 1.5°C - my company is committing to:

**Set net-zero targets, including a long-term science-based target:** My company commits to set a long-term science-based target to reach net-zero value chain GHGs emissions by no later than 2050 in line with the [SBTi Net-Zero Standard](https://sciencebasedtargets.org/net-zero), submit it for SBTi validation and publish it, all within a maximum of 24 months. By committing to set a net-zero target, I also acknowledge that my company will be part of the Business Ambition for 1.5°C campaign. My company will also join the Race to Zero campaign.<sup>3,4,5</sup>

**Science-based targets (SBTs)** are near-term targets that meet the criteria and recommendations of the SBTi.

**Science-based net-zero targets** are longer-term targets - by 2050 at the latest. The SBTi defines the state of net-zero emissions for companies as reaching a state of no impact on the climate resulting from the organization' GHG emissions.

Reaching a status of science-based net-zero emissions implies the following two conditions:

- Achieving a scale of value chain emissions reductions consistent with the depth of abatement at the point of reaching global net-zero in pathways that limit warming to 1.5°C with no or low overshoot.

<sup>3</sup> All companies except oil and gas companies, airports and companies with >50% coal or at risk of non-parent approach will be able to join Race to Zero at this point in time. If companies have questions, please reach out to Race to Zero at [racetozero@unfccc.int](mailto:racetozero@unfccc.int) or refer to the [Business Ambition for 1.5°C Guidance and FAQs document](https://sciencebasedtargets.org/business-ambition).

<sup>4</sup> Companies must have valid near-term science-based targets (SBTs) that meet SBTi Criteria to be eligible for a net-zero target, unless the long-term SBT target year is 10 years or fewer from the date of submission.

<sup>5</sup> Companies that are already part of the initiative can raise their ambition by also committing to set a net-zero target.



United Nations  
Global Compact



## Annexe 2 - Science Based Targets Initiative

- Neutralizing the impact of any source of any residual emissions by permanently removing an equivalent volume of atmospheric CO<sub>2</sub>.<sup>6</sup>

Visit the [SBTi Net-Zero webpage](#) for more information, including the Net-Zero Criteria and Recommendations. For financial institutions, the approach to net-zero emissions targets across the value chain will be further developed.

### Sign the commitment

Please sign this document and return a signed copy to the SBTi Operations Team at: [commitments@sciencebasedtargets.org](mailto:commitments@sciencebasedtargets.org). The SBTi reserves the right to carry out due diligence reviews before accepting and publishing commitments.

This SBTi commitment letter can be signed by any organization representative, but the contact details of a managerial level point of contact in the organization is required in the information table below.

Once this commitment letter is processed and you have received formal confirmation over email, your organization will be recognized as "Committed" on the SBTi website and the partner websites of UN Global Compact and We Mean Business. Organizations committing to set a net-zero target will also be added to the UNFCCC Race to Zero website provided the organizations are eligible to join at this time.

**Company name:** FREELANCE VISION

CLAIRE ARTIGUES

Toulouse

25/04/2022

  
Signature

Place

Date

<sup>6</sup> Residual emissions are emissions sources that remain unabated by the time net-zero is reached at the global or sector level in 1.5°C mitigation pathways with low or no overshoot ([Foundations for Science-based Net-Zero Target Setting](#), pp. 7, 32-34). For most companies this requires emission reductions of at least 90%, which implies neutralisation of no more than 10% of base year emissions when reaching net-zero.



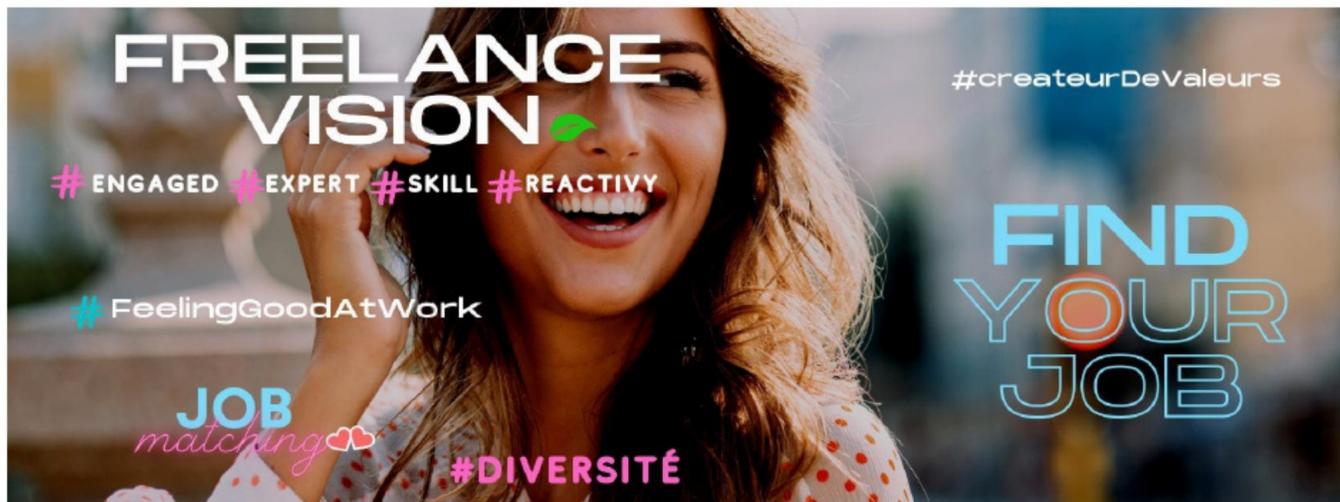
United Nations  
Global Compact



## Annexe 3 - Vélo électrique Freelance Vision sur site client



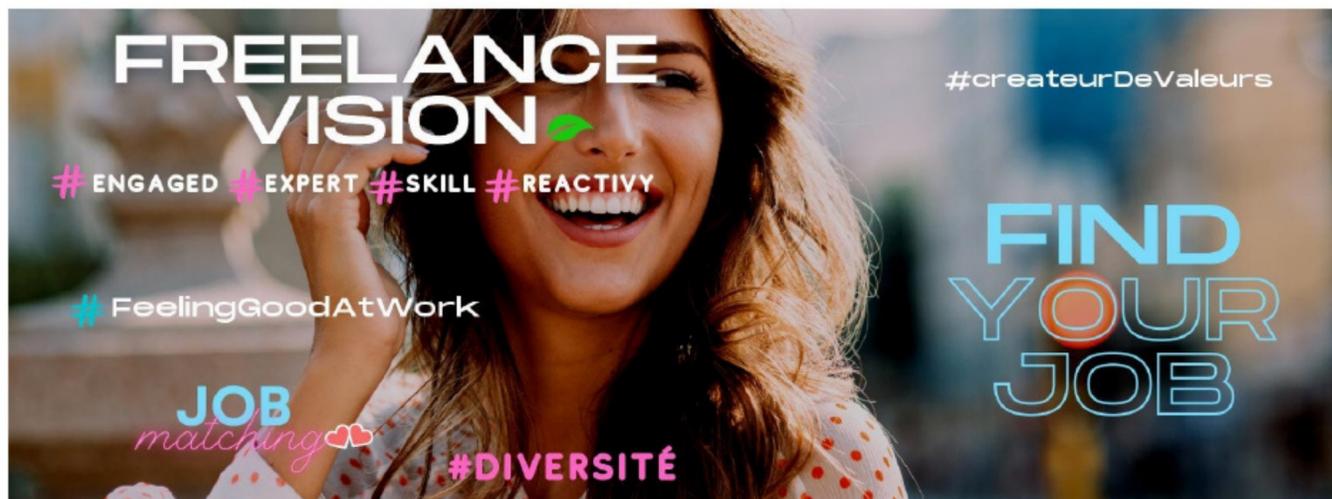
## Annexe 4 - Extrait de la charte éthique Freelance Vision



### SOMMAIRE

L'ESPRIT FREELANCE VISION	4
INTRODUCTION	6
<i>De Claire ARTIGUES, Présidente FREELANCE VISION</i>	
COMMENT UTILISER CETTE CHARTE	7
RESPECT DES INDIVIDUS, RESPECT DE LA LOI ET RESPECT DES COUTUMES LOCALES	9
PARLONS-EN ENSEMBLE	10
COMME ENTREPRISE	<b>12</b>
Confidentialité	
Représenter la Société	14
Cadeaux et invitations	15
Corruption et «paiements de facilitation»	16
COMME EMPLOYEUR	<b>18</b>
Santé, hygiène et sécurité	
Diversité	20
Harcèlement moral	21
Respect de la vie privée	22

## Annexe 4 - Extrait de la charte éthique Freelance Vision



### RESPECT DES INDIVIDUS

Nous demandons que tous nos Collaborateurs et toutes nos entités travaillent ensemble, de façon ouverte et respectueuse. De cette façon, nous maintiendrons à travers notre entreprise une culture basée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

Nous devons reconnaître les idées des autres ainsi que leurs contributions. Le travail d'équipe est encouragé et les succès comme les échecs doivent être partagés. Nous devons écouter avec générosité et partager librement l'information dans le respect des règles de confidentialité de FREELANCE VISION. Enfin, le dénigrement de collègues est contraire aux valeurs de FREELANCE VISION.

### RESPECT DE LA LOI

Que ce soit en tant qu'entreprise qu'en tant qu'individu, la règle fondamentale est avant tout de respecter les lois et réglementations des pays dans lesquels FREELANCE VISION peut opérer.

FREELANCE VISION attache une importance particulière au respect, dans l'esprit et dans la lettre, de la loi dans les domaines suivants :

Droits de l'Homme : Interdiction du travail des enfants et du travail forcé, respect des lois contre la discrimination,

### RESPECT DES COUTUMES LOCALES

des dispositions règlementant la durée du travail et la rémunération, des lois prévoyant la représentation collective des salariés

- Normes de qualité, d'hygiène et de sécurité
- Environnement
- Corruption
- Fiscalité et communication fidèle des informations financières
- Concurrence